



PROCÈS-VERBAL

#7

de l'**assemblée extraordinaire** du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, tenue par vidéoconférence, le **MERCREDI 15 MAI** à 7 h 30.

SONT PRÉSENTS PAR VIDÉOCONFÉRENCE

Monsieur Éric Alan Caldwell, président du conseil d'administration

Madame Laurence Parent, vice-présidente du conseil d'administration

Monsieur Sylvain Le May, membre du conseil d'administration

Monsieur Sylvain Ouellet, membre du conseil d'administration

Madame Suzanne Lareau, membre du conseil d'administration

Madame Catherine Morency, membre du conseil d'administration

Madame Claudia Lacroix Perron, membre du conseil d'administration

Monsieur Alan DeSousa, membre du conseil d'administration

Madame Marie-Claude Baril, membre du conseil d'administration

Madame Marie-Claude Léonard, directrice générale et madame Nicole Barezi, secrétaire corporative.

Les membres du conseil excusent l'absence de monsieur Alex Bottausci. Tous les membres étant présents, le président du conseil d'administration, monsieur Éric Alan Caldwell, déclare l'assemblée ouverte et régulièrement convoquée.

À 8 h 02, l'assemblée débute.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Présidée par le président du conseil d'administration.

Le directeur général fait, au conseil d'administration, les recommandations telles qu'énoncées dans tous et chacun des documents « *Recommandation au conseil d'administration* » déposés ce jour au conseil.

Le président appelle l'article 1 de l'ordre du jour.

CA-2024-057 ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 MAI 2024

PROPOSÉ monsieur Alan DeSousa
APPUYÉ monsieur Sylvain Ouellet

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter l'**ORDRE DU JOUR** de la présente assemblée du conseil d'administration de la Société.

CA-2024-058 AUTORISER LA REFONTE DU RÉSEAU - SECTEUR LACHINE, LASALLE, SUD-OUEST, VERDUN ET SUD DE VILLE-MARIE DEV2024-02

VU le rapport de la directrice exécutive – Planification, livraison du service et expérience client

ET CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale

PROPOSÉ par monsieur Éric Alan Caldwell
APPUYÉ par madame Suzanne Lareau

ET UNANIMEMENT

Il est

- RÉSOLU
- 1° de modifier le parcours des 19 lignes suivantes : 35 Griffintown, 36 Monk, 37 Jolicoeur, 57 Pointe-Saint-Charles, 61 Wellington, 71 Du Centre, 101 Saint-Patrick, 106 Newman, 107 Verdun, 112 Airlie, 113 Lapierre, 110 Centrale, 123 Dollard, 191 Broadway / Provost, 195 Sherbrooke / Notre-Dame, 491 Express Lachine, 495 Express Lachine / LaSalle 496 Express Victoria, 715 Vieux-Montréal / Vieux-Port;
 - 2° de créer les lignes suivantes : 38 De l'Église, 114 Angrignon;
 - 3° d'abolir les lignes suivantes : 58 Wellington, 75 De la Commune, 78 Laurendeau, 109 Boulevard Shevchenko, 116 Lafleur / Norman, 406 Express Newman;
 - 4° d'étendre la plage horaire de service des lignes suivantes :
 - La ligne 101 Saint-Patrick, en dehors des heures de pointe les jours de semaine, soit un ajout entre 9h et 15h
 - La ligne 495 Express Lachine / Lasalle, aux jours de fin de semaine soit le samedi et le dimanche;
 - 5° de modifier le nom et le numéro des lignes suivantes :
 - La ligne 191 Broadway / Provost en faveur de la ligne 190 Norman
 - La ligne 495 Express Lachine / LaSalle en faveur de la ligne 198 Broadway
 - 6° de modifier le nom des lignes suivantes :
 - La ligne 57 Pointe-Saint-Charles en faveur de la ligne 57 Charlevoix
 - La ligne 71 Du Centre en faveur de la ligne 71 Pointe-Saint-Charles
 - La ligne 123 Dollard en faveur de la ligne 123 Dollard / Shevchenko
 - La ligne 195 Sherbrooke / Notre-Dame en faveur de la ligne 195 Dorval / Angrignon
 - La ligne 491 Express Lachine en faveur de la ligne 491 Express Provost
 - 7° de modifier le numéro de la ligne 715 en faveur de la ligne 50 Vieux-Montréal / Vieux-Port
 - 8° d'abolir la ligne 15 Sainte-Catherine pour consolider le service sur la ligne 150 René-Lévesque

Entrée en vigueur

Les modifications des lignes concernées par la refonte du secteur Lachine, LaSalle, Sud-Ouest, Verdun et sud de Ville-Marie entreront en vigueur le 26 août 2024. De manière globale, les changements seront réalisés avec une stabilité du nombre d'heures de service dans le secteur.

CA-2024-059 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée extraordinaire du conseil d'administration ayant été étudiés

UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de lever la séance à 8 h 04.

Les résolutions CA-2024-057 à CA-202-059, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées, comme si elles l'avaient été une à une.

**Président du
conseil d'administration**

Secrétaire corporative

ÉRIC ALAN CALDWELL

NICOLE BAREZI